



Aux employés de l'AIG

Assemblée Générale statutaire

Comme chaque année, les employés de l'AIG doivent élire leurs délégués syndicaux. Pour 2011, cette élection prend une tournure un peu particulière, puisque l'AIG mène depuis plus d'un an une politique clairement anti-syndicale. De nombreuses atteintes aux droits constitutionnels et syndicaux ont été commises par l'AIG. Afin de protéger d'une part vos délégués, mais plus généralement les droits syndicaux fondamentaux, le SSP se doit de réagir fortement à cette agression de l'AIG. L'Assemblée Générale statutaire 2011 devra évidemment traiter ce point urgentissime.

Nous profiterons également de cette rencontre pour vous tenir informés des différents dossiers ouverts : CIA, arrêt Orange, RTT, dérogation, etc.

D'autres problèmes nous ont été signalés et doivent aussi être débattus : politique de recrutement, problèmes d'organisation, pressions de la hiérarchie dans certains services, etc.

Nous vous convoquons donc à notre

Assemblée Générale statutaire

Judi 17 février 2011 à 18h

Salle de presse de l'AIG

Ordre du jour :

1. Introduction,
2. Atteintes aux droits syndicaux,
3. Election des délégués SSP,
4. Dossiers en cours,
5. Nouveaux problèmes,
6. Divers.

Bien à vous,

Yves Mugny – Secrétaire SSP